



## NOTIFICATION DE CHANGEMENT

Destinataire:  
Administrateur des Agences  
Association du Transport Aérien International (IATA)  
B.P. 416  
CH-1215 Genève-Aéroport 15, Suisse  
Fax: +41 22 770 2613/2913

Nom et adresse (actuels)  
de l'Agent:

.....  
.....  
.....  
.....

Code numérique: .....

Conformément aux dispositions de la Section 5 de la Réglementation des Agences de Fret, nous vous communiquons ci-après les changements suivants intervenant dans le statut juridique ou la propriété de l'Agent de Fret IATA susnommé (le Cédant), à la suite d'arrangements contractuels ou de négociations:

### 1. SITUATION ACTUELLE      2. SITUATION FUTURE

1. Propriétaire unique/  
association/personne  
morale/autre (préciser): .....

2. Nom(s) du propriétaire/  
des associés/actionnaires  
en cas d'association **non  
constituée en société**: .....

**OU**

3. S'il s'agit d'une personne morale  
**(société constituée)**, indiquer:

(a) capital souscrit: .....

Nom/Montant des actions/%      Nom/Montant des actions/%

(b) Nom des détenteurs de parts/  
actions et montant détenu  
par chacun d'eux:  
*(Veuillez indiquer tous les actionnaires)*

(c) Nom de tous les responsables  
et directeurs:

4. Date effective de la situation future telle que susmentionnée.....



5. Raison sociale, appellation commerciale et adresse complète sous le nouveau régime de propriété: .....  
*(N.B. le nom et l'adresse mentionnés seront enregistrés sur la Liste des Agences et seront utilisés pour l'envoi de toute correspondance future)* .....
6. Si la réponse à 5 ci-dessus indique un changement de nom ou d'adresse, ou les deux, veuillez donner des précisions: .....
7. Ce changement entraînera-t-il des modifications dans la direction et le personnel de votre agence? .....
8. L'un des nouveaux propriétaires, responsables, directeurs ou toute autre personne habilité(e) à agir et signer au nom de ladite entreprise a-t-il/elle été impliqué(e) dans une procédure de faillite ou de défaut de paiement? Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions: .....

Le Cédant a informé le Cessionnaire de la nécessité de se conformer aux dispositions de la Réglementation des Agences de Fret si ce dernier désire être inscrit sur la Liste des Agences IATA en tant qu'Agent enregistré.

En conformité avec l'une des dispositions de la Réglementation des Agences de Fret, le Cessionnaire s'engage à accepter d'être conjointement et solidairement responsable avec le Cédant de toutes obligations en suspens découlant du Contrat d'Agence de Fret du Cédant à la date à laquelle le changement de propriété a lieu.

Pour autant toutefois que le Cédant soit employé par le Cessionnaire ou qu'il conserve dans l'agence après le changement de propriété, de manière directe ou indirecte, un intérêt financier ou ayant le caractère d'un usufruit, le Cessionnaire soussigné reconnaît et s'engage par la présente à assumer la responsabilité de toute infraction au Contrat d'Agence de Fret qui pourrait avoir été commise par le Cédant durant les deux années précédant immédiatement le changement de propriété. Cette infraction sera considérée comme s'il s'agissait d'une infraction au Contrat d'Agence de Fret du Cessionnaire.

.....  
Signature autorisée pour le compte de l'Agent (Cédant) .....  
.....  
Témoin

.....  
Date .....  
*(Nom de l'Agent (cédant) et nom, titre du signataire, en caractères d'imprimerie)*

.....  
Signature autorisée pour le compte du Cessionnaire .....  
.....  
Témoin

.....  
Date .....  
*(Nom de l'Agent (cessionnaire) et nom, titre du signataire, en caractères d'imprimerie)*